

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ AUX DONS ET BOURSES CLUB ROTARY DE LÉVIS

Le Club Rotary de Lévis distribue depuis 1991 services, dons et bourses qui contribuent au bien-être de la collectivité. Les donations sont faites à des organismes sans but lucratif, de charité ou directement à des individus ayant des besoins spécifiques.

Catégories de dons et bourses

- 1) *Aide pour encourager la pratique d'un sport ou d'activités culturelles*
 - *achat d'équipement*
 - *défrayer des cours*
 - *permettre de participer à une compétition*

- 2) *Aide pour projet d'enrichissement personnel ou professionnel*
 - *achat d'équipement ou matériel (matériel scolaire, outils, équipement...)*
 - *séjour humanitaire ou professionnel à l'étranger avec ou sans formation.*

- 3) *Aide pour intégration sociale*
 - *répit pour famille avec enfants handicapés*
 - *camps de vacances pour enfant issu de familles pauvres*
 - *aide individuelle pour besoins spécifiques*

- 4) *Aide au développement du milieu*
 - *projets d'aide au bien-être de la collectivité*

Critères généraux

- *Le formulaire (disponible sur le site web du Club Rotary de Lévis) doit être rempli au complet.*
- *Les demandes doivent être faites par le donataire ou son tuteur.*
- *Le demandeur doit faire des efforts d'autofinancement et démontrer que les fonds seront utilisés à bon escient.*
- *Dans le cas d'organisme, les états financiers devront être fournis avec la demande.*
- *La mission de l'organisme est axée sur le développement du bien-être de la collectivité*
- *Le Club Rotary n'achète pas de publicité*
- *Les projets soumis doivent correspondre à la mission du Club et à ses priorités d'actions.*

Informations supplémentaires

- *Les compagnies privées ne sont pas admissibles.*
- *Les donataires doivent être sur le territoire desservi par le Club Rotary de Lévis ou supportés par un autre Club Rotary.*
- *Les demandes doivent nous parvenir par courriel boursesrotarylevis@gmail.com*
- *Ou par la poste c.p. 61, Lévis, Qc G6V 6N6*